



APPEL À PROJETS POUR CESSION FONCIÈRE DE PARCELLES VIABILISÉES



ZAC Multisites - Commune de Châteaubourg

Règlement de consultation

Table des matières

1-	Allotissement de l'appel à projets	3
2-	Dépôt des dossiers et assistance.....	3
3-	Demande de renseignements complémentaires	3
4-	Suite à donner à l'appel à projets.....	4
5-	Résultats de l'appel à projets	4

1- Allotissement de l'appel à projets

Le présent appel à projets comporte trois lots :

- Lot 1 concernant l'îlot A de la ZAC (6 parcelles),
- Lot 2 concernant l'îlot B de la ZAC (5 parcelles),
- Lot 3 concernant les îlots C & D de la ZAC (7 parcelles).

Cet appel à projets s'adresse à des opérateurs immobiliers.

Chaque opérateur peut candidater à un ou plusieurs lots. Un même opérateur pourra voir ses offres retenues pour l'intégralité des lots.

2- Dépôt des dossiers et assistance

Les dossiers de candidature et d'offre devront impérativement être déposés **au plus tard le vendredi 16 octobre 2026 à 17H00** sur la plateforme Mégalis Bretagne : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> .

Un tutoriel détaillant les modalités de dépôt est disponible sur le lien suivant : <https://services.megalis.bretagne.bzh/tutoriel/reponse-electronique-sans-signature-electronique/#tabcontent3>

Les documents nécessaires à fournir dans le dossier sont listés dans les documents relatifs à chaque lot.

En cas d'interrogation relative au dépôt électronique, les opérateurs peuvent contacter l'assistance Mégalis Bretagne au 02.23.48.04.54 disponible :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ;
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Si plusieurs dépôts se succèdent pour un même candidat, seul le dernier pli transmis dans le délai imparti sera pris en compte. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre du présent appel à projets.

3- Demande de renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant cet appel à projets, les opérateurs transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire de Mégalis Bretagne, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.e-megalisbretagne.org> .

Un tutoriel expliquant comment procéder à cette demande est disponible à l'adresse suivante : <https://services.megalis.bretagne.bzh/tutoriel/sdm-entreprise-poser-une-question-a-un-acheteur/>

Une réponse sera alors apportée à l'ensemble des personnes ayant retiré le dossier et ayant indiqué un courriel. Ces demandes interviendront au plus tard le 28 septembre 2026. Passé cette échéance, la commune ne peut s'engager à répondre aux demandes de renseignements.

4- Suite à donner à l'appel à projets

Une phase de négociation pourra être engagée avec les trois opérateurs ayant proposé les offres les plus intéressantes. À l'issue de la négociation, un dernier classement sera effectué. S'il y a une négociation, celle-ci pourra porter sur tout élément du projet. La commune se réserve le droit de ne pas engager de négociation dans le cadre de cet appel à projets.

5- Résultats de l'appel à projets

Les résultats de cet appel à projet seront notifiés à tous les opérateurs ayant fourni un dossier. La notification sera effectuée via le profil acheteur Mégalis Bretagne directement au courriel ayant été utilisé pour le dépôt du dossier. La commune de Châteaubourg se réserve le droit de ne pas donner suite à l'appel à projet, les candidats ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation.